

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit Perma Seel

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Scellement d'embaumement externe

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.
1265 Fewster Drive
Mississauga ON L4W1A2

Secours

CANUTEC (888) 226-8832

Service clientèle: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. (800) 263-0862, (9050 625-0311)

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Flam. Liq. 1;H224 | Liquide et vapeurs extrêmement inflammables. |
| Acute Tox. 4;H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| Skin Irrit. 2;H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| Eye Irrit. 2;H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Repr. 2;H361D | Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. |
| STOT SE 3;H336 | L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Organes cibles spécifiques: (Not Available) |
| STOT SE 3;H336 | L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| STOT RE 2;H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Organes cibles spécifiques: (Not Available) |

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Perma Seel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H361d Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

H373 Risque présumé deffets graves pour les organes à la suite dexpositions répétées ou dune exposition prolongée.

[Prévention]:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P241 Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

[Réponse]:

P301+312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Specific treatment (see information on this label).

P330 Rincer la bouche.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+378 In case of fire: Use extinguishing media listed in section 5 of SDS for extinction.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.



Fiche de données de sécurité (FDS)

Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

| Ingrédient/Désignations chimiques | Poids % | GHS Classification | Remarques |
|--------------------------------------------------------------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Toluene Numéro CAS: 0000108-88-3 | 25 - 50 | Flam. Liq. 2;H225 Repr. 2;H361d Asp. Tox. 1;H304 STOT RE 2;H373 Skin Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H336 | [1][2] |
| Acetone Numéro CAS: 0000067-64-1 | 10 - 25 | Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336 | [1][2] |
| Acetic acid, 1-methylethyl ester Numéro CAS: 0000108-21-4 | 1.0 - 10 | Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336 | [1][2] |

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités

Transporter la victime à l'air frais. Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence. En cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler. En cas de contact avec la substance, laver les yeux ou la peau immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Laver la peau au savon et à l'eau. En cas de brûlure, refroidir immédiatement la zone affectée le plus longtemps possible avec de l'eau froide. Ne pas enlever les vêtements si ces derniers sont collés à la peau. Calmer la victime et la couvrir chaudement. Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau

Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau ou les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Douche et laver avec de l'eau et du savon. Garder la victime au chaud et au calme.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR! En cas d'ingestion, des vomissements peuvent se produire spontanément. En cas de vomissement, maintenir la tête en dessous du niveau des hanches pour empêcher l'aspiration dans les poumons. Rincer la bouche abondamment. Obtenir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau

Provoque une irritation cutanée.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.

Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. • Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes. • Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. • Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite. • La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes). • Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts. • Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie. • Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion. • Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. • Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau. • La substance peut être transportée chaude.

L'inhalation ou le contact avec la substance peut irriter ou brûler la peau et les yeux. • Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. • Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation. • Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard. L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si nondisponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide. Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker conformément à la publication de la National Fire Protection Association NFPA 30, liquides inflammables et combustibles Code. 29 CFR 1910.106 applique à la manutention, le stockage et l'utilisation de liquides inflammables et combustibles.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité (FDS)



Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Matières incompatibles: Oxydants forts

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|----------------------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------|
| 0000067-64-1 | Acétone | OSHA | TWA 1000 ppm (2400 mg/m ³) STEL 2400 mg/m ³ |
| | | ACGIH | TWA: 500 ppm STEL: 750 ppm |
| | | NIOSH | 250 ppm (590 mg/m ³) TWA |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |
| 0000108-21-4 | Acetic acid, 1-methylethyl ester | OSHA | TWA 250 ppm (950 mg/m ³) |
| | | ACGIH | TWA: 100 ppm STEL: 200 ppm Revised 2003, |
| | | NIOSH | Non established RELs |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |
| 0000108-88-3 | Toluène | OSHA | TWA 200 ppm C 300 ppm 500 ppm (10-minute maximum peak) STEL 150 ppm |
| | | ACGIH | TWA: 20 ppmR |
| | | NIOSH | TWA 100 ppm (375 mg/m ³) ST 150 ppm (560 mg/m ³) |
| | | Fournisseur | Aucune limite établie |

Données sur la cancérogénicité

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|----------------------------------|--------|----------------------------------------------------------------------------|
| 0000067-64-1 | Acétone | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |
| 0000108-21-4 | Acetic acid, 1-methylethyl ester | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non; |
| 0000108-88-3 | Toluène | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Non |
| | | NTP | Connu: Non; Présumé: Non |
| | | CIRC | Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non; |

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Yeux | Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides. |
| Peau | Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc. |
| Contrôles d'ingénierie | Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires. |
| Autres pratiques de travail | Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser. |

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Aspect | Transparent, incolore Liquide |
| Odeur | Hydrocarbure aromatique |
| Seuil olfactif | Non déterminé |
| pH | NA |
| Point de fusion / point de congélation (°C) | NA |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) | 60C 140F |
| Point d'éclair | 0C 32F |
| Vitesse d'évaporation (Ether = 1) | > 1 (n-Butyl acetate = 1) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non applicable |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Limite inférieure d'explosion;: 1% Limite supérieure d'explosivité: 12.8% |
| Tension de vapeur (Pa) | Non mesuré |
| Densité de vapeur | Plus de 1 |
| Densité | 0.950-0.970 |
| Solubilité dans l'eau | Négligeable |
| Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow) | Non mesuré |
| Température d'auto-inflammation (°C) | Non mesuré |
| Température de dégradation (°C) | Non mesuré |
| Viscosité (cSt) | Non mesuré |

Fiche de données de sécurité (FDS)



Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

% COV

54%

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Éviter tout contact avec une flamme nue, des étincelles ou des surfaces chaudes.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

| Ingrédient | Oral DL50, mg/kg | DL50 de la peau, mg/kg | Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr | Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr | Inhalation gaz CL50, ppm |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------|
| Toluène - (108-88-3) | 636.00, Rat - Catégorie: 4 | 8,400.00, Lapin - Catégorie: NA | pas de données disponibles | pas de données disponibles | pas de données disponibles |
| Acétone - (67-64-1) | 5,800.00, Rat - Catégorie: NA | 7,426.00, Cobaye - Catégorie: NA | 76.00, Rat - Catégorie: NA | 50.10, Rat - Catégorie: NA | pas de données disponibles |
| Acetic acid, 1-methylethyl ester - (108-21-4) | 6,750.00, Rat - Catégorie: | 20,000.00, Lapin - Catégorie: NA | 17,129.60, Lapin - Catégorie: | pas de données disponibles | pas de données disponibles |

Fiche de données de sécurité (FDS)

Perma Seel



Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

| | | | | |
|--|----|--|----|--|
| | NA | | NA | |
|--|----|--|----|--|

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

| Classification | Catégorie | Description du danger |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| TOXICITÉ AIGUË - ORALE | 4 | Nocif en cas d'ingestion. |
| TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE | --- | Non applicable |
| TOXICITÉ AIGUË - INHALATION | --- | Non applicable |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | 2 | Provoque une irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | 2 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| SENSIBILISATION RESPIRATOIRE | --- | Non applicable |
| SENSIBILISATION CUTANÉE | --- | Non applicable |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | --- | Non applicable |
| Cancérogénicité | --- | Non applicable |
| Toxicité pour la reproduction | 2 | Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | 3 | L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique | 3 | L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | 2 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| Danger par aspiration | --- | Non applicable |

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité aquatique

| Ingrédient | 96 hr LC50 fish, mg/l | 48 hr EC50 crustacea, mg/l | ErC50 algae, mg/l |
|------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------|
|------------|--------------------------|-------------------------------|----------------------|

Fiche de données de sécurité (FDS)



Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

| | | | |
|-----------------------------------------------|-----------------------------|----------------------|------------------------------|
| Toluène - (108-88-3) | 5.80, Oncorhynchus mykiss | 19.60, Daphnia magna | Non disponible |
| Acétone - (67-64-1) | 100.00, Pimephales promelas | 10.00, Daphnia magna | 20.565 (72 hr), Ulva pertusa |
| Acetic acid, 1-methylethyl ester - (108-21-4) | Non disponible | Non disponible | Non disponible |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/VPVB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

| | DOT (transport terrestre national) | IMO / IMDG (transport maritime) | ICAO/IATA |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| 14.1. Numéro ONU | UN1993 | | |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies | UN1993, Flammable liquids, n.o.s. (Contains Toluene/Acetone), 3, III | Flammable liquids, n.o.s. (Contains Toluene/Acetone) | Flammable liquids, n.o.s. (Contains Toluene/Acetone) |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport | Classe de danger DOT: 3 | IMDG: 3 Sous-classe: Non applicable | Classe d'aérien: Non applicable |
| 14.4. Groupe d'emballage | III | III | III |

Fiche de données de sécurité (FDS)

Dodge

Perma Seel

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT

B2 D2A

US EPA Échelon II Dangers

Feu : Oui

Libération Soudaine de Pression: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Oui

Différée (Chronique): Oui

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler:

Acétone (5,000.00)

Toluène (1,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Toluène

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

Toluène

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Acetic acid, 1-methylethyl ester

Acétone

Toluène

Fiche de données de sécurité (FDS)

Perma Seel

Dodge

Date de révision de la fiche
signalétique:

06/01/2016

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Acetic acid, 1-methylethyl ester

Acétone

Toluène

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H361d Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'appliquent pas.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offertes pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ